Le journal de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics

Août 2012 Le journal de

La Main Rouge

Avant, pendant et après la campagne électorale : MOBILISATION GÉNÉRALE!

<u>Ève-Marie Lacasse, pour la Fédération des</u> <u>Femmes du Québec</u>

Campagne électorale 2012. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation garde le cap sur la mobilisation générale! Parce qu'aucun parti politique susceptible de prendre le pouvoir le 4 septembre prochain ne va à l'encontre des politiques néolibérales imposées dans les dernières années, la mobilisation doit continuer. Et c'est le 4 octobre que cette Coalition lance un appel large à la mobilisation générale!

SE MOBILISER SUITE À LA TRANSFORMATION NÉO-LIBÉRALE DU RÔLE DE L'ÉTAT

Sous prétexte de combler son déficit budgétaire, le gouvernement québécois a entamé, depuis quelques années, une grande démarche de révision de ses sources de revenus. Une « solution » avancée par le ministre sortant des Finances, Raymond Bachand, est l'augmentation de la tarification exigée en échange d'un accès aux services publics, instaurant ainsi de façon plus officielle le principe de « l'utilisateur-payeur ». Cette révolution tarifaire imposée à la population est motivée non pas par le rétablissement de l'équilibre budgétaire, mais par un projet politique visant à transformer profondément le rôle de l'État.

L'entreprise privée à son propre service

Par le recours à la tarification et à la privatisation des services publics, le gouvernement du Québec détruit petit à petit le financement public et collectif des services publics. Selon sa logique, rien n'est plus démocratique que faire payer toute personne pour ce dont elle a besoin, peu importe son revenu! Or, la tarification est une mesure de financement qui nuit à l'accessibilité des services publics pour les personnes à bas revenus et pour la classe moyenne, ces deux groupes ne pouvant assumer le paiement des tarifs exigés. Ce passage d'un régime fiscal à un autre fait aussi en sorte que les pratiques issues de l'entreprise privée sont de plus en plus présentes au sein des services publics, au détriment du bien commun. Pensons seulement au discours souvent répété sur le fait que nos services publics doivent être efficaces, non pas en rapports humains, mais dans le nombre de personnes rencontrées en moins de temps possible. Cette dérive extrêmement inquiétante a plané sur tous les événements du printemps 2012. C'est ce que le gouvernement libéral appelle sa « révolution culturelle ».



D'où viennent ces politiques?

À chaque mois de juin se tient la Conférence de Montréal, réunissant le gratin du monde politique, des affaires et des institutions économiques internationales des Amériques. Dans ce genre de forums, qui se tiennent sous différentes formes un peu partout au Québec et dans le monde, un très petit nombre de personnes, sans aucune légitimité, planifie depuis des années les politiques économiques régressives mises en œuvre dans de nombreux pays sans que les populations n'aient accès à l'information et aient leur mot à dire. Mais ces mêmes populations devront subir ces choix budgétaires en payant toujours plus de leurs poches pour les dérives d'un système économique néolibéral qui est basé sur la recherche continuelle du profit pour une minorité.

Ici, au Québec

En 2010, le gouvernement du Québec a déposé un budget ne cachant pas ses orientations : l'accélération de la mise en œuvre des politiques néolibérales. De toutes les annonces contenues dans ce budget, nous avons surtout retenu les hausses marquées de tarification des services publics. Étaient en cause l'introduction d'une contribution santé de 200\$ en 2012, l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec à compter de 2014, l'instauration d'un ticket modérateur, qui a été abandonnée depuis, la

hausse des frais de scolarité et une indexation générale de l'ensemble des tarifs. Ce sont ces mesures que le ministre Bachand qualifie de véritable « révolution culturelle », puisqu'elles tendent à normaliser le principe de l'utilisateur-payeur comme mode de financement des services publics.

Selon la Coalition, la privatisation et la sous-traitance ne feront pas économiser d'argent aux citoyens et aux citoyennes : elles bénéficieront plutôt aux grandes entreprises et à leurs actionnaires qui continueront de s'enrichir pendant que la majorité de la population s'appauvrira. Les « solutions » mises de l'avant par le gouvernement du Québec sont abusives et injustes selon la Coalition. Elles détruisent les services publics et elles s'attaquent à nos droits, elles appauvrissent individuellement et collectivement.

Une grève étudiante devenue grogne populaire

La grève étudiante contre la hausse des frais de scolarité de 325\$ par année a commencé en février 2012. Les mois passant, le mépris du gouvernement pour les centaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes et ceux et celles qui les appuient dans les rues n'aura été que de plus en plus visible.

Suite à la page 4 : « Printemps 2012 »

Tuer la dissidence dans l'œuf

<u>Ève-Marie Lacasse, pour la Fédération des</u> <u>Femmes du Québec</u>

Le fameux projet de loi 78, maintenant nommé loi 12, adopté en catastrophe par l'Assemblée nationale en mai dernier, a immédiatement déclenché de vives réactions, et pour cause! Non seulement restreint-il dangereusement le droit de manifester, mais il place aussi les associations étudiantes, les syndicats et les organisations populaires et communautaires devant un dilemme impossible : s'y plier et renoncer à notre seul rapport de force ou s'y opposer et menacer nos organisations de faillite et de dissolution.

ans un premier temps, la loi 12 soumet le droit de prendre la rue à l'approbation arbitraire de la police, qui peut modifier le lieu, le trajet, la durée de toute manifestation et qui en détermine la légalité. Cette loi interdit ainsi toute forme de rassemblement spontané, empêche la planification d'actions en

dévoilant à l'avance toute cible potentielle et rend les manifestants et manifestantes bien plus vulnérables aux interventions policières. Elle va ainsi bien plus loin qu'«encadrer» les manifestations : elle offre aux services policiers des pouvoirs discrétionnaires qui favorisent le profilage politique et les abus. Cette nouvelle dérive répressive s'inscrit dès lors dans ce qui semble désormais être la seule réponse du pouvoir à la contestation. On n'a qu'à penser aux abus policiers et au profilage politique, à l'apparition de l'escouade GAMMA (Guet des activités des mouvements marginaux et anarchistes), ainsi qu'aux nombreuses arrestations de masse survenues lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001, lors de la grève étudiante de 2005 et à Toronto, en 2010, durant le sommet du G20.

Dans un second temps, la loi 12 fait aussi planer la menace d'amendes très salées et de suspension des cotisations au-dessus de la tête de toute association qui poursuivrait la grève. Les amendes s'appliquent également aux syndicats et organisations communautaires qui souhaiteraient se montrer solidaires. Or, en rendant ainsi la grève et les actions de solidarité illégales, la loi attaque le droit d'association en privant les organisations du principal moyen dont elles disposent pour défendre leurs droits.

En somme, outre l'objectif d'éteindre une grève étudiante historique, cette loi s'en prend au droit fondamental de manifester sa dissidence politique et tente de faire taire les résistances populaires aux politiques budgétaires néolibérales qui profitent essentiellement aux banques et aux multinationales. En allant aussi loin dans les pouvoirs accordés à la police et au gouvernement, en imposant de telles restrictions au droit de manifester et au droit de grève, cette loi démontre le désir des libéraux de décourager ceux et celles qui désirent prendre la rue en créant un climat de peur de la répression. Mais, ô surprise, la loi 78 a plutôt choqué de nombreuses tranches de la population et les casseroles se sont mises à retentir dans plusieurs quartiers et villes, partout au Québec. En rappelant si vivement que la contestation politique est un droit qui demeure toujours fragile, la loi 12 a rallié de larges franges de la population à la lutte, tout en en élargissant les revendications. Cette lutte a désormais largement dépassé la grève étudiante, n'en déplaise à ceux et celles qui nous gouvernent!

Pour en savoir plus sur la loi 12, la Ligue des droits et libertés et la CLASSE ont produit deux documents explicatifs que vous pouvez télécharger sur les sites respectifs de ces organisations.

Le 4 Octobre, Mobilisation générale!

REFUS GLOBAL DES MESURES (NÉO)LIBÉRALES

www.mobilisationgenerale.com



Leurs solutions ne sont pas les nôtres Des alternatives existent!

Un mois après les lections, le 4 octobre, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics appelle à une journée de mobilisation générale!!!

ès sa première élection en 2003 comme Premier ministre, Jean Charest a annoncé son souhait de faire une « réingénierie » de l'État. Ses budgets d'austérité ont imposé le virage drastique qu'il souhaitait en mettant en œuvre d'importantes compressions et un recours accru à la taxation, à la privatisation et à la tarification des services publics. Un ensemble de mesures régressives comme la hausse des frais de scolarité, la hausse prévue des frais d'hydroélectricité et la contribution santé appauvrissent la classe moyenne et maintiennent les plus pauvres dans une situation de survie inacceptable. Et qui nous dit que le résultat des élections changera cela? Aucun des trois partis qui pourraient prendre le pouvoir ne s'est clairement prononcé en faveur d'une fiscalité progressive.

Nous ne sommes pas des valises! Mettons NOTRE richesse à notre service! Réapproprions-nous nos espaces de travail et de militance pour exprimer notre refus général face à ces politiques qui nous appauvrissent! Invitons l'ensemble de la population à organiser des actions dans leur milieu de travail, dans la rue, dans les parcs afin d'exprimer leur mécontentement!

Nous nous mobilisons pour le bien commun plutôt que pour assouvir la soif des grands patrons.

Selon nos moyens:

Organisons des actions directes et des manifestations avec nos regroupements, nos syndicats, nos associations, les groupes communautaires de notre quartier, nos voisinEs;

Affichons-nous dans nos milieux de travail, organisons des actions symboliques, des activités d'éducation populaire ou des lignes de piquetage;

Participons aux manifestations et actions organisées pour cette journée; Allons chercher des mandats de grève pour cette journée, suspendons nos activités et mobilisons-nous en grand nombre!

Nous nous mobilisons pour :

augmenter le nombre de paliers d'imposition pour que les plus riches contribuent davantage:

augmenter les impôts des grandes entreprises et réduire les abris fiscaux ; augmenter les redevances sur l'exploitation des ressources naturelles ; le retrait de la loi spéciale, anti-démocratique et répressive (projet de loi 78).

Nous nous mobilisons contre :

l'instauration de la taxe santé de 200 \$ par personne ;

la hausse des frais de scolarité;

la hausse des tarifs d'hydroélectricité;

la corruption et la collusion entre les partis politiques et les élites économiques.

Le 4 octobre, mobilisons-nous pour riposter!



Pour plus d'informations sur la coalition, visitez le www.nonauxhausses.org ou écrivez-nous à l'adresse info@nonauxhausses.org

FINANCES PUBLIQUES

Pas le choix, vraiment?

Brigitte Doyon, pour la Fédération interprofessionnelle en santé du québec

Les derniers gouvernements, tout comme le patronat et les instituts de recherche de droite, ne cessent de marteler le même discours : les finances publiques sont à ce point précaires que nulle autre solution ne pourrait être envisagée que d'augmenter les tarifs, de procéder à des compressions budgétaires et de privatiser. Sous prétexte d'agir dans « l'intérêt de tous les Québécois », cette orientation s'avère bien commode pour un État qui cherche de plus en plus à se déresponsabiliser en faisant l'éloge de l'individualisme. Chaque personne doit faire sa juste part!

Pourtant, les hausses de tarifs et les coupures dans les services publics, accompagnées de baisses d'impôts, ne profitent réellement qu'aux plus riches et aux grandes compagnies. La classe moyenne, les femmes, les personnes handicapées, les personnes pauvres, les im-

migrants et immigrantes, les personnes âgées et bien d'autres paient le prix fort de ces mesures. Pourquoi? Parce que la taxe santé sera au même montant, que l'on ait un revenu annuel de 15 000\$ par année ou de 200 000 \$! Parce qu'une augmentation des frais d'Hydro-Québec fait beaucoup

plus mal sur une prestation d'aide sociale de 589\$ par mois! Force est donc de constater que le lobby exercé par le milieu des affaires, de la finance et du patronat sur l'élite politique l'emporte sur le réel intérêt de la population.

Toutefois, d'autres moyens existent pour renflouer les coffres de l'État et financer les services publics et il est plus qu'urgent de les remettre sur la place publique. C'est pourquoi la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics fait la promotion, depuis 2010, de 17 alternatives fiscales qui permettraient d'aller chercher près de 9 milliards de dollars par année, sans recourir à la tarification et à la privatisation de nos services! Ces alternatives visent à faire payer leur juste part aux riches et aux grandes entreprises, puisque ce sont eux et elles qui, depuis 30 ans, s'accaparent une part toujours grandissante de la richesse collective.

S'il en avait vraiment la volonté, le gouvernement pourrait faire d'autres choix : des choix justes et équitables ! Pourquoi ne pas instaurer un palier d'imposition de plus par année pour les personnes ayant un revenu de 125 000 \$ et plus ? Ce palier, à lui seul, pourrait nous permettre d'aller chercher 950 millions de plus annuellement.

En 1964, dans le budget du Québec, la contribution des compagnies s'élevait à 62 % des impôts et taxes sur le revenu et sur le capital et celle des particuliers à 38 %. En 2009, la contribution des individus est passée à 79 % des impôts sur les revenus et les biens tandis que la contribution des entreprises est tombée à 21%. Comme quoi le gouvernement a déjà fait d'autres choix! Faire contribuer les entreprises en revoyant les mesures fiscales leur étant destinées permettrait de récupérer 1,4 milliard par année.

« Finances Publiques: D'autres choix sont possibles! » ALTERNATIVE FISCALE ET ÉCONOMIES POTENTIELLES

#	ALTERNATIVES FISCALES ET MESURES PROPOSÉES	ARGENT RÉCUPÉRÉ PAR ANNÉE
A • RÉINSTAURER LA PROFESSIVITÉ DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS		
1	Ajouter un palier d'imposition*	950 millions \$
2	Établir 10 paliers d'impositions différents	1,3 milliards \$
3	Abolir le crédit d'impôts sur les gains en capital des particuliers*	567 millions \$
4	Diminuer le plafond des REER*	300 millions \$
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 millions \$
B · R	ÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES IMPÔTS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES	
6	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1,4 milliards \$
7	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles*	300 millions \$
8	Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières	800 millions \$
9	Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec	467 millions \$
C · LI	UTTER CONTRE LA FRAUDE	
10	Lutter contre l'évitement fiscal*	500 millions \$
11	Lutter contre l'évasion fiscale*	300 millions \$
12	Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux*	600 millions \$
D · C	ESSER D'EMBAUCHER DES COMPAGNIES PRIVÉES DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS	
13	Cesser de recourir au PPP dans la construction d'infrastructures publiques*	-
14	Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé	56 millions \$
15	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	15% à 30% d'économie
E · RI	ÉFORMER LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT	
16	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments*	1 milliard \$
17	Abolir la règle de protection des brevets (règle des 15 ans)	300 millions \$
	TOTAL PROJETÉ**	Environ 9 milliards \$ par année

^{*} Les mesures marquées d'un astérisque ont été adoptées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Les autres mesures sont rapportées afin de soutenir l'élargissement du débat sur les choix fiscaux qui pourraient être faits.

Les montants présentés dans ce tableau ont tous été estimés de façon conservatrice. De plus, puisque la deuxième proposition inclut la première, le montant de 950 millions \$ n'a pas été considéré dans le total.



Fondée à l'automne 2009, la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics regroupe aujourd'hui plus de 120 organisations issues des milieux communautaire, syndical, féministe et étudiant.

REVENDICATIONS

La Coalition revendique des programmes sociaux et des services publics accessibles, universels et de qualité. Elle

- •À l'augmentation des taxes et tarifs (hydro-électricité, frais de scolarité, etc.) et à l'introduction de nouveaux tarifs, telle la contribution santé. Ces mesures ne tiennent pas compte de la capacité de payer des gens et elles appauvrissent encore les plus pauvres et la classe moyenne.
- · Aux coupures dans les dépenses publiques, qui se traduiront par une diminution des services.
- · À toute forme de privatisation des services publics.

ALTERNATIVES FISCALES

La Coalition rappelle que d'autres solutions existent pour financer les services publics:

- · Augmenter les impôts des plus riches et des grandes entreprises et réduire les abris fiscaux dont eux et elles seul-e-s bénéficient.
- · Augmenter les redevances des compagnies minières.
- Introduire des mesures de contrôle du prix des médicaments.
- · Lutter plus agressivement contre l'évasion fiscale.

Journal « La Main Rouge »

Ce journal veut démontrer que les choix économiques du gouvernement ne sont pas inévitables. Au contraire, ils reflètent une vision politique qui fait obstacle au juste partage de la richesse. La Coalition veut faire connaître un autre point de vue, trop peu souvent entendu.

Joignez-vous à la Coalition et contribuez à remettre la richesse à NOS services!

Pour en connaître plus sur ces enjeux et sur la Coalition, visitez :

www.nonauxhausses.org

Printemps 2012 (suite de la page 1)

Les tentatives de négociation entre associations étudiantes et les représentants et représentantes du gouvernement ont été des mascarades. Rappelons-nous l'apogée de ce mépris gouvernemental lors de la dernière négociation qui aura menée à l'adoption de la loi spéciale (voir l'encadré sur le projet de loi 78 pour plus d'informations). Avec l'adoption de cette loi, des générations entières se sont réveillées et ont commencé à « frapper la casserole » partout au Québec tous les soirs. Malgré la grogne populaire historique du printemps 2012, le gouvernement libéral a continué d'ignorer totalement cette crise sociale qui est pourtant le fruit de son inaction et de son mépris.

Le gouvernement libéral a démontré l'ampleur de son mépris quand la ministre St-Pierre a assimilé le carré rouge à la violence; quand Charest a confondu les manifestations de casseroles avec des menaces; quand le gouvernement s'est félicité des arrestations préventives à l'endroit de ses adversaires politiques, quand ce dernier a adopté le projet de loi 78.

UN PLAN NORD SERVANT DE PROJET DE SOCIÉTÉ

Parallèlement à toutes ces mesures régressives, Jean Charest et ses ministres ont fait la tournée pour nous vendre leur nouveau projet de société : le Plan Nord. Le gouvernement planifie de vastes projets d'exploitation industrielle faisant baver les grandes compagnies avant même que les écosystèmes du Nord-du-Québec soient protégés adéquatement. La Coalition est aussi d'avis que le gouvernement s'apprête à sacrifier les ressources du Nord sans que l'on s'assure que cette exploitation bénéficie à l'ensemble de la population et non pas qu'à une poignée de compagnies. Le gouvernement procède déjà à des projets industriels d'envergure alors qu'il n'a pas l'accord de l'ensemble

étudiantes et étudiants retourné-e-s en classe, tout comme pour ceux et celles ayant décidé de poursuivre la grève. Et la mobilisation générale du 4 octobre sera un bon moment de remettre la pression populaire à l'ordre du jour.

Cette journée de mobilisation pourrait se traduire :

Par des actions de visibilité ou de piquetage symbolique dans les milieux de

Malgré la grogne populaire historique du printemps 2012, le gouvernement libéral a continué d'ignorer totalement cette crise sociale qui est pourtant le fruit de son inaction et de son mépris.

des Premières Nations qui occupent ce territoire ancestral. Le Plan Nord prévoit des investissements de l'ordre de 47 milliards de dollars dans des projets énergétiques, et ce, sans débat public. Et, c'est avec ce Plan Nord que, selon Charest, s'il est réélu, les étudiants insatisfaits et les étudiantes insatisfaites se trouveront une job dans le Nord...

À QUOI RESSEMBLERA L'AUTOMNE?

Même si plusieurs associations ont voté de retourner en classe, personne n'a accepté la hausse des frais, ni même les miettes lancées par le gouvernement au printemps. La lutte continue, pour les

Par l'organisation et/ou la participation à des actions directes, manifestations ou activités d'éducation populaire;

Par la suspension des activités régulières et l'organisation et/ou la participation à des actions directes, manifestations ou activités d'éducation populaire dans les groupes communautaires qui ont des mandats en ce sens;

Par l'organisation d'activités de visibilité et de mobilisation dans les groupes communautaires qui n'ont pas de mandats pour suspendre leurs activités

La rue nous appelle! Quand le Parlement a tort, la rue a toujours raison.

C'est quoi, la grève sociale?

Valéry Plante-Lévesque, étudiante en histoire

Dans le cadre de son opposition aux orientations budgétaires et fiscales du gouvernement Charest, la Coalition a entrepris une réflexion sur la grève sociale. Est-ce que ce moyen d'action est pertinent et faisable dans la présente lutte contre les orientations néolibérales prises dans les dernières années ?

travail et d'activités le plus large ✓ possible des travailleurs et travailleuses des secteurs public et privé, ainsi que des autres mouvements sociaux et de la population étudiante. Elle ne s'inscrit pas dans le cadre légal de la négociation d'une convention collective et a des objectifs à portée sociale et/ou politique larges. Opter pour la grève sociale, c'est choisir collectivement d'arrêter non seulement de travailler, peu importe son secteur, mais aussi de réduire ses activités en tant qu'étudiants et étudiantes, ou militants et militantes de groupes communautaires. Il s'agit donc d'une alliance entre plusieurs sphères de la société afin de démontrer une opposition massive au gouvernement.

L'exemple de détermination et de persévérance de la population étudiante donne le ton à la naissance d'un désir de changement. L'éveil que le Québec vit actuellement au plan de la contestation politique pousse les citoyennes et les citoyens à employer des moyens d'envergure pour faire entendre leur mé-

a grève sociale, c'est un arrêt de contentement. Il ne s'agit plus seulement de vouloir contrer une hausse des frais de scolarité de 1625\$, mais du réveil collectif de gens qui désirent mettre fin aux politiques d'austérité qui nous sont imposées. Hausse des tarifs d'Hydro-Québec, taxesanté, mesures antidémocratiques, la liste de nos revendications s'allonge. L'effervescence insufflée par la grève étudiante pourrait permettre d'étendre le mouvement gréviste à l'ensemble de la société.

SON IMPORTANCE PAR LE PASSÉ

Peu de fois dans l'histoire du Québec le contexte politique a mené la population à opter pour la grève sociale. Toutefois, chacune d'entre elle a entraîné des gains significatifs tant pour le secteur initial que pour la société en général. La grève des travailleurs et travailleuses du secteur public de mai 1972, bien qu'elle se soit déroulée dans le cadre d'une négociation collective, fut l'une des plus imposantes dans l'histoire du Québec. Même son de cloche le 14 octobre 1973 où, cette fois, c'est au niveau pancanadien que

l'on obtient le retrait d'une loi sur le gel des salaires. La tentative la plus récente d'une mobilisation de cette ampleur s'est déroulée durant le premier mandat de Jean Charest. Déjà en 2004, les politiques régressives de ce gouvernement libéral ont provoqué une levée de boucliers dans la population sans que la grève sociale ne soit réellement appliquée. Huit ans plus tard, la situation se répète malheureusement alors que nous vivons encore les contrecoups des grandes orientations prises à cette époque.

Aujourd'hui

En ce moment même, le gouvernement compte sur la morosité et l'individualisme collectif pour freiner l'une des plus grandes vagues de contestation politique de l'histoire du Québec. Il croit peut-être que nous oublierons que tous nos acquis sociaux ont été gagnés au terme de luttes sociales et syndicales souvent longues et illégales. Avec les élections, la classe politique - entachée par la corruption - compte sur un écrasement de la vague de contestation populaire. C'est pour conserver ce que nous avons bâti – et y travailler encore davantage – que la réflexion sur la grève sociale est

La Coalition invite tous ses groupes membres à continuer la réflexion sur cette importante question.



